



---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024



---

# Revue LES TISONS

---





---

# Revue LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)

S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

## **Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

### **NORMES ÉDITORIALES**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.



Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

#### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



**Pour une relecture de la philosophie marxienne et  
nietzschéenne de la religion**

*For a rereading of Marxian and Nietzschean  
philosophy of religion*

**BAHI Jean-Joel**

[bahijoel1@yahoo.fr](mailto:bahijoel1@yahoo.fr)

**SALIFOU Amara**

[salifouamara@yahoo.fr](mailto:salifouamara@yahoo.fr)

Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

**Pour citer cet article**

---

BAHI Jean-Joel, SALIFOU Amara, 2024, « Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 681-702.



**Résumé :** Marx et Nietzsche se présentent comme des philosophes controversés et incompris. En particulier, leur conception respective de la religion fait l'objet de divers débats. Dans cet article, il s'agit donc de lever le voile sur des questions que soulève leur philosophe, à savoir : quel sens donner à leur critique de la religion ? Marx et Nietzsche s'opposent-ils systématiquement à la pratique religieuse ? Quels sont les enjeux de la critique marxienne et nietzschéenne de la religion ? Ce sont autant de préoccupations qui feront l'objet d'analyse dans cette contribution. Les méthodes analytique et critique sur lesquelles nous nous appuyons seront essentielles pour montrer que, loin d'être antisémite, l'objectif de la critique marxienne et nietzschéenne de la religion reste lié à la liberté des hommes en société.

**Mots-clés :** Antisémite, Critique marxienne, Critique nietzschéenne, Liberté, Religion

**Abstract:** *Marx and Nietzsche are controversial and misunderstood philosophers. In particular, their respective conceptions of religion are the subject of much debate. The aim of this article is to shed some light on the questions raised by their philosophizing: what is the meaning of their critique of religion? Do Marx and Nietzsche systematically oppose religious practice? What is at stake in the Marxian and Nietzschean critique of religion? These are just some of the concerns that will be analyzed in this contribution. The analytical and critical methods on which we rely will be essential to show that, far from being anti-Semitic, the aim of Marxian and Nietzschean criticism of religion remains linked to the freedom of men in society.*

**Key-words:** *Antisemite, Marxian criticism, Nietzschean criticism, Freedom, Religion*

**Introduction :** L'histoire de la philosophie montre que la pensée de certains auteurs comme Karl Marx et Friedrich Nietzsche a été très souvent mal interprétée voire caricaturée. Des commentateurs n'ont pas hésité à les qualifier de philosophes athées, antisémites, et incitateurs à la haine au regard de la critique virulente qu'ils adressaient à la religion de leur temps. Relativement à Marx, le pasteur américain Richard Wurmbrand écrit ce qui suit : « Marx

haïssait tous les dieux sans exception et jusqu'à la notion même de Dieu. Il s'est porté volontaire pour les chasser à coups de pied » (R. Wurmbrand, 1987, p. 27). Pour lui, Marx est un athée qui méprisait Dieu au point de supprimer totalement de l'environnement social des hommes tout ce qui est en rapport avec la religion.

Quant à Nietzsche, critiqué pour avoir tué Dieu au profit du surhomme, il sera traité d'antisémite au regard de certains écrits comme l'article 3 de la Loi contre le Christianisme dans *L'antéchrist* énoncé comme suit : « le lieu digne d'exécration où le christianisme a couvé ses œufs de basilic sera rasé et cet endroit maudit de la terre inspirera l'horreur aux générations à venir. On y élèvera des serpents venimeux » (F. Nietzsche, 1974, p. 89). Autrement dit, il faut avoir en horreur et raser le lieu où est né le christianisme, c'est-à-dire la terre des juifs. Ainsi, sans tenir compte du contexte dans lequel Nietzsche a pu écrire ces mots et en établissant un lien avec sa sœur Elisabeth Förster, laquelle avait épousé un antisémite du nom de Schmeitzner, plusieurs assimileront la pensée nietzschéenne à une propagande de l'athéisme, du nazisme, du racisme et de l'antisémitisme.

La lecture superficielle et la falsification de la pensée de Nietzsche ou de Marx sur la religion ont contribué à fonder en raison l'idée selon laquelle, ces philosophes s'opposent radicalement à toutes pratiques religieuses. Si cette thèse s'inscrit en faux, la problématique suivante s'impose : quel sens peut-on donner à la critique marxienne et nietzschéenne de la religion ? Marx et Nietzsche sont-ils réellement des pourfendeurs systématiques de la pratique religieuse ? Par ailleurs, quels sont les enjeux de la critique marxienne et nietzschéenne de la religion ?

La contribution présente nous permettra de montrer qu'une analyse plus approfondie de la philosophie développée par ces théoriciens du soupçon nous donne de comprendre que l'enjeu de leur critique de la religion répond à un projet beaucoup plus noble : la liberté et le bonheur des hommes.

Nous utiliserons les méthodes analytique et critique pour appréhender d'abord la critique marxienne et nietzschéenne de la religion. Ensuite, ces méthodes nous permettront de montrer que

Marx et Nietzsche ne s'opposent pas de façon radicale à la pratique religieuse. Enfin, nous déclinons les enjeux de la critique marxienne et nietzschéenne de la religion.

## **1. De la critique de la religion chez Marx et Nietzsche**

L'objectif de cette partie est de présenter le caractère aliénant de la religion sous les plumes de Marx et Nietzsche. Si pour Marx, la religion est un fait social qui prospère avec la misère et l'exploitation des hommes, Nietzsche la présente comme un monde qui contraste avec les valeurs morales qu'elle prône. Pour ces deux philosophes, contrairement à l'amour, à la justice et à l'égalité entre les hommes qu'elle défend, la religion est très souvent la source d'inégalités, d'injustice sociale voire de la séparation des hommes.

### ***1.1. Du caractère aliénant de la religion***

Nul doute de ce que la philosophie et particulièrement allemande a été influencée par le système hégélien. Dans ce système, la religion occupe une place importante dans la vie des hommes à partir du moment où elle les lie à l'Absolu. Avec Hegel, la religion est posée ; cela se justifie par la proposition « Dieu est ». Cette proposition introduit brutalement la religion sans déduction nécessaire et donc sans force médiatrice. Si l'objet du discours de la religion, c'est-à-dire Dieu, est le rationnel et que le discours religieux, par la foi, n'en rend pas compte, il s'agit alors pour Hegel de l'appréhender rationnellement. Mais avec des philosophes comme Max Stirner ou encore Feuerbach, la religion subit des critiques, elle qui avait la prétention de sauver le monde et de le libérer de tout mal.

Malgré sa prétention de dépasser la philosophie hégélienne, Marx pense que « toute la philosophie de Strauss à Stirner se limite à la critique des représentations religieuses » (K. Marx et F. Engels, 1974, p. 37). Les représentations religieuses se rapportent à la domination de la religion devenue un culte que les Jeunes-Hégéliens tout comme les Vieux-Hégéliens s'accordaient à combattre. Cette domination de la religion constitue des chaînes réelles pour les hommes. Mais pour Marx, le problème de la religion ne se limite pas à la représentation en tant que « illusions de

la conscience » (K. Marx et F. Engels, 1974, p. 38). La conscience ne peut se départir du sensible, de la réalité sociale et c'est pourquoi il faut plutôt établir le rapport entre les idées et les faits réels :

On ne part pas de ce que les hommes disent, s'imaginent, se représentent, ni non plus de ce qu'ils sont dans les paroles, la pensée, l'imagination d'autrui, pour aboutir ensuite aux hommes en chair et en os ; non on part des hommes dans leur activité réelle ; c'est à partir de leur processus de vie réel que l'on représente aussi le développement des reflets et des échos idéologiques de ce processus vital (K. Marx et F. Engels, 1974, p. 51).

En réalité, il ne s'agit pas de rester dans la méta-physique, c'est à dire dans l'abstraction pour spéculer sans tenir compte des réalités terrestres. Il faut plutôt dénoncer ce que la religion fait aux hommes selon Marx : elle les aliène en les dépossédant de leur faculté cognitive ; en les rendant aveugles et muets face aux conditions misérables de vie qu'elle contribue à entretenir. Marx, en dépassant la définition que Hegel et Feuerbach avaient donnée au concept d'aliénation, y voit un double sens. Au niveau économique, l'aliénation est une dépossession de soi. Au niveau religieux, elle est l'expression de la domination de la créature sur le créateur : l'homme se crée un dieu et en devient son esclave. Cette aliénation religieuse est préoccupante pour Marx parce qu'elle est le signe de la misère humaine, elle « est l'esprit d'un monde sans cœur d'où l'esprit est exclu » (K. Marx, 1975, p. 198).

Dans la religion, la raison est exclue au détriment d'une soumission aux dogmes. Plus l'homme projette en Dieu ses forces, plus il en perd. Plus il est aliéné, davantage il perd son essence. L'être aliéné est donc l'individu vidé de son essence et qui a perdu sa liberté avec la religion. Pour Marx, il est évident que la religion « veut donner la liberté et l'égalité et les nie, et son économie est celle de l'inégalité et de la non liberté (...), elle veut donner la liberté, mais en fait, elle ne la donne pas et donne à la place des chaînes de l'esclavage » (K. Marx, 2006, p. 156-157).

La religion ne favorise pas ici l'émancipation des hommes, mais elle est plutôt une source d'aliénation et un instrument de contrôle

utilisé par la classe dominante pour maintenir un système économique et social injuste ; elle devient l'opresseur des humains par la contrainte de leur conscience soumise aux doctrines religieuses.

Chez Nietzsche, philosophe contemporain à Marx, la pratique de la religion principalement chrétienne s'oppose à toute manifestation de la liberté humaine. À partir de son philosophe sur l'art grec, notamment sur la représentation des dieux grecs et leur tragédie, Nietzsche se positionne comme le philosophe du marteau pour critiquer la religion de son temps. À ce sujet, voici ce qu'écrit Cornélius Heim : « En fait, prenant les grecs pour objet de sa réflexion, c'était surtout l'Europe moderne qu'il avait en vue. Songeant à l'art, il y voyait l'expression par excellence de la vie spirituelle et c'était la destinée de cette vie qui le préoccupait » (F. Nietzsche, 1964, p. 7-8).

En admirant l'art grec, Nietzsche y voit l'expression par excellence de la vie spirituelle, vie spirituelle qu'il préfère à celle de l'Europe moderne qui connaît une décadence. Cette décadence est une réelle préoccupation dans la mesure où la vie religieuse européenne est corrompue par le christianisme qu'il assimile au néo-platonisme et à ses variantes. Dans l'analyse nietzschéenne, tel le néo-platonisme n'est pas à la mesure de l'art de vivre des Grecs antiques, telle la religion chrétienne aliène et détourne l'homme de la spiritualité réelle.

Le caractère aliénant de la religion chrétienne est marqué chez Nietzsche par le fait que l'homme est soumis à des enseignements qui ne favorisent pas son épanouissement. À ce propos, il affirme ceci : « la foi chrétienne est dès l'origine un sacrifice : sacrifice de toute indépendance, de toute fierté, de toute liberté de l'esprit, en même temps servilité, auto-humiliation, automutilation » (F. Nietzsche, 2000, p. 125). Autrement dit, dans la religion chrétienne, l'homme est un esclave soumis à des lois qu'il s'impose lui-même, des lois qui le condamnent, le culpabilisent et l'éloignent de la jouissance de la vie réelle avec tous ses plaisirs et toutes ses joies. À ce sujet, la vie du prêtre catholique en dit long : il s'interdit d'avoir des plaisirs charnels et pourtant il en souffre. Il est donc pour F.

Nietzsche (1974, p. 89), « l'espèce d'homme la plus vicieuse [car] : il enseigne la contre-nature.

Contre le prêtre, on n'a pas de raisonnements, on a les travaux forcés ». Les dogmes enseignés dans la religion chrétienne amènent l'homme à se soumettre à la volonté du dieu chrétien, à sa morale, à ses ordonnances. En réalité, l'aliénation religieuse se justifie ici par le fait que l'homme a lui-même imaginé Dieu et lui a confié toutes ses capacités. Pour Nietzsche, la religion chrétienne est une « imagination » (F. Nietzsche, 1974, p. 84) où le croyant cède ses plaisirs, sa liberté et confie son sort au dieu imaginaire qu'il s'est lui-même inventé de toutes pièces pour ne pas assumer ses responsabilités. Ainsi, la religion est donc une échappatoire pour certains croyants qui prétendent faire la promotion du meilleur des mondes où égalité et justice règnent.

### ***1.2. La religion comme facteur d'inégalité et d'injustice sociale***

La religion « stimule l'aspiration à l'égalité qui veut se mettre en campagne contre les privilèges (...) mais en réalité, elle est contradictoire (...). Elle nie le privilège et le rétablit dans la domination exclusive de l'un et dans le privilège accordé à ceux qui sont arbitrairement élus » (K. Marx, 2006, p. 156-157). En d'autres termes, la religion joue à un jeu trouble de l'esprit humain. Dans son rapport avec l'État, elle critique l'arbitraire et l'injustice lorsque les lois ne sont pas en sa faveur, mais elle défend certains droits comme le droit à la liberté, à l'égalité et à la sûreté lorsqu'il s'agit de ses propres intérêts. En réalité, c'est l'égalité à la liberté de jouir et de disposer à son gré des biens que l'Église défend. Et puisqu'elle est en parfaite relation avec l'État politique d'alors, instrument de la classe dominante bourgeoise, c'est à bon droit qu'elle lui demande de défendre ses intérêts.

Par exemple derrière l'article 7 de la Constitution du 24 Juin 1793 qui stipule que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses », Marx voit en ces déclarations, le visage masqué de la religion, car ce ne sont pas les droits de l'homme qui sont défendus, mais plutôt ceux de l'Église qui recherche l'application du droit à la sûreté. Or, ce droit à la sûreté sert par ailleurs à garantir et préserver les richesses obtenues après les nombreuses

croisades et « malversations [que l'Église a] commises » (F. Nietzsche, 1991, 2000, p. 9).

Visiblement, la religion prône l'égalité entre les hommes. Malheureusement, la pratique religieuse amène certains croyants à considérer leur religion comme la seule qui vaille et celle des autres comme une croyance inauthentique. Pour Marx, il y a illusion d'égalité entre les hommes à partir du moment où « un individu qui croit en une religion déterminée, considère celle-ci comme la religion par excellence et toutes les autres comme de fausses religions » (K. Marx, 2009, p. 154). À ce sujet, le débat entre Bruno Bauer et Karl Marx dans *Sur la question juive* à propos du Christianisme et du Judaïsme nous instruit.

Lorsque Marx analyse la situation de la France où, pour lui, la liberté générale n'est pas encore une loi et la question juive non encore résolue, celui-ci fait remarquer qu'il existe un dysfonctionnement dans l'application équitable des libertés religieuses, car « la liberté légale selon laquelle les citoyens sont égaux, est restreinte dans la vie que dominant et divisent les privilèges religieux, et ce défaut de liberté de la vie se répercute sur la loi » (K. Marx, 2006, p. 35). En termes plus clairs, pour Marx, si tous les cultes sont reconnus et jouissent par là même de la même liberté, il n'y a aucune raison d'obliger le patron d'une usine à fermer son atelier le dimanche, si son jour de fête est le samedi.

Selon Bruno Bauer, le journal *Des débats* du 27 décembre révèle la nécessité qu'il y ait un jour de repos. Mais la loi a-t-elle le droit de fixer ce jour de repos ? Pourquoi choisir le dimanche et les jours fériés du culte catholique ? N'est-il pas mieux de s'en remettre à la liberté de chacun pour fixer le jour du repos ?

Selon l'avis du journal *Des débats*, la Chambre a cependant rejeté l'amendement de M. Luneau, car, quoique tous les cultes soient égaux devant la loi, quoiqu'il n'y ait plus de "religion de la majorité", il y a cependant une religion de la majorité qui ne doit pas être sacrifiée au Juif. De par la loi, éliminer la mention du dimanche, signifierait qu'il n'y aurait plus de religion en France soutient la chambre.

Quelle que soit la justification de l'État, si les Juifs ont le droit de ne pas travailler un jour de la semaine, et que la loi ne les contraint pas le moins du monde à se maintenir loin du travail, il n'en demeure pas moins qu'ils sont cependant contraints à célébrer le dimanche et les jours de fête chrétiens qui ne sont pas pour eux des jours religieux, d'où l'injustice dans l'application des libertés religieuses. Les privilèges accordés à la religion de la majorité des Français sont effectivement visibles par le choix du dimanche et des jours fériés (jours choisis par l'Église catholique pour son repos et ses fêtes) imposés aux autres (minorités religieuses et athées), sachant que ces derniers auraient pu se choisir leurs jours de repos et fériés.

Pour Marx, derrière les valeurs d'égalité et de justice que prône la religion chrétienne, se cachent un discours égocentrique et un culte de l'individualisme. La religion, au lieu d'unir les êtres humains, classe et sépare davantage les hommes. Pour lui, « la religion est (...) l'expression de la séparation et de l'éloignement de l'homme vis-à-vis de l'homme » (K. Marx, 2006, p. 50). Avec les religions que sont le christianisme et le judaïsme, la séparation des hommes est visible : la religion n'est pas l'expression d'une communauté où les individus ont tous les mêmes droits. Chaque religion est un monde replié sur lui-même et ses croyants s'éloignent des autres croyants considérés comme des apostats, des désapprouvés de Dieu. Cela suggère que tous les croyants ne sont pas égaux devant Dieu. Ils sont dans une même société, dans un même État et pourtant ils restent très éloignés les uns des autres à cause des intérêts privés.

Par ailleurs, chez Nietzsche, la religion est un facteur d'injustice dans la mesure où avec elle, ce sont les plus faibles qui imposent leur croyance aux plus forts. En effet, le sens de la justice est tronqué en faveur de ceux qui se cachent derrière la morale chrétienne, c'est-à-dire les souffrants, les opprimés, les faibles d'esprit. Pour cela, F. Nietzsche (1995, p. 14) affirme : « La morale a considéré les puissants, les violents, et, d'une manière générale, les « maîtres », comme ces ennemis contre lesquels il faut protéger l'homme du commun ». Dans ce contexte, la justice au sens nietzschéen perd son sens puisqu'elle n'est plus une compensation



dans l'hypothèse de la puissance à peu près égale entre individus. La justice et l'égalité sont donc des illusions dans la religion et c'est pourquoi, Nietzsche suggère que l'on accorde peu d'attention aux propos des Prêtres parce qu'ils promeuvent sans répit des valeurs du Christ alors que leurs actes sont aux antipodes des écritures saintes.

Au regard de toutes ces critiques, Marx affirme : « Abolir la religion en tant que bonheur illusoire, c'est exiger son bonheur réel » (K. Marx, 1975, p. 198). Mais cette affirmation suffit-elle pour montrer une opposition radicale à la pratique religieuse ?

## **2. Marx et Nietzsche : des pourfendeurs systématiques de la religion ?**

Même si Marx et Nietzsche se présentent comme des critiques virulents de la religion, il s'agira de montrer dans cette partie que leur philosophie n'a pas pour objectif de s'opposer systématiquement à toutes pratiques religieuses encore moins, de faire l'apologie de l'antisémitisme.

### ***2.1. À propos de la suppression de la religion chez Marx***

L'un des objectifs de Marx est de faire comprendre que dans un État où on parle soit de religion d'État comme dans l'Allemagne d'alors soit de l'État qui prône une religion de la majorité comme dans la France moderne, les droits de l'homme sont aliénés car, « les lois, la morale, la religion sont des préjugés derrière, lesquels se cachent autant d'intérêts » (K. Marx, 1982, p. 40).

Pour faire la distinction entre les intérêts du politique et ceux du religieux, il faut selon Marx, un véritable État démocratique qui n'a pas besoin de la religion pour son achèvement politique. Et même lorsque l'État n'a pas besoin de la religion pour s'émanciper, « si quelques-uns ou même un grand nombre ou même la grande majorité croit encore devoir accomplir ses devoirs religieux, cet accomplissement devrait être laissé à leur usage comme une chose purement privée » (K. Marx, 2006, p. 35). La pratique religieuse comme une chose purement privée implique que la religion n'est pas interdite. Mieux, cela signifie que l'État et la religion doivent

être séparés : l'État ne doit pas interférer dans les affaires religieuses et la religion ne doit pas influencer le pouvoir politique.

Contrairement à Bruno Bauer qui exige que les juifs renoncent au judaïsme et donc à leur identité culturelle pour être émancipé politiquement, Karl Marx pense plutôt que l'émancipation politique n'exige pas nécessairement l'abolition de la religion même si « derrière la religion se cache une exploitation du politique » (K. Marx, 1982, p. 29). Pour preuve, dans des pays comme les États-Unis, la religion n'est pas en contradiction avec l'achèvement de l'État : il n'y existe ni religion déclarée celle de l'État, ni prééminence d'un culte sur un autre. L'État est étranger à tous les cultes. Et pourtant, « on ne croit pas aux États-Unis qu'un homme sans religion puisse être un honnête homme » (K. Marx, 2006, p. 38). Dans ce pays, on prête serment sur la Bible pour prendre le pouvoir d'État ou pour être jugé.

Le fait de croire en des divinités ou de pratiquer une religion constitue un droit pour tous les êtres humains. Les hommes sont libres de croire en ce qu'ils veulent à partir du moment où la religion n'est pas imposée par l'État et exploitée pour être un instrument d'aliénation ou de domination. À cet égard, Marx affirme ceci : « il n'y a plus de religion quand il n'y a plus de religion privilégiée. Retirez la force qu'elle tire de son exclusivité à une religion et elle n'existe plus » (K. Marx, 2006, p. 35). Cela suggère chez Marx qu'on parle de religion officielle parce que l'État accorde à une communauté religieuse des privilèges et un statut particulier. C'est l'État qui fait naître la religion pour ses intérêts d'exploitation. Mais, lorsqu'il se dissocie de tout ce qui est religieux pour s'affirmer politiquement, l'État s'émancipe politiquement mais cette émancipation n'épuise pas l'émancipation humaine.

En effet, « l'État s'émancipant de la religion ne veut pas dire que l'homme réel s'émancipe de la religion. Nous ne suivons donc pas Bauer quand il dit aux juifs : vous ne pouvez pas être politiquement émancipés sans vous émanciper du judaïsme » (K. Marx, 2006, p. 51). Marx exprime clairement son désaccord avec Bauer qui lie émancipation politique et suppression d'une religion, notamment le judaïsme. L'émancipation politique qui n'exige pas la suppression

d'une religion au profit d'une autre fait partie de l'émancipation humaine. Cette émancipation humaine ne se réalise que lorsque l'individu réel réabsorbe en lui le citoyen abstrait, et en tant qu'être humain individuel, il prend conscience de la réalité sociale selon laquelle il est un être en chair et en os, un être non fictif. Il ne s'agit donc pas pour Marx de supprimer de manière tous azimuts tout ce qui est religion dans la vie des hommes. En marquant son désaccord avec Bauer quant à la suppression de la religion juive, (le judaïsme), les accusations d'antisémitisme s'effondrent.

## ***2.2. Marx et Nietzsche : des antisémites ?***

L'un des premiers auteurs à traiter Marx d'antisémite fut Robert Misrahi. Dans son ouvrage *Marx et la question juive*, il adresse des critiques acerbes au philosophe de Trèves qu'il qualifie de penseur antisémite à cause de l'usage d'expressions telles que "dominateur" "égoïste" à l'encontre des juifs. Mais en 1840, à l'ère de la forte propagande de l'antisémitisme en Allemagne, contre Bruno Bauer et ceux qui le soutiennent, Marx pense plutôt que les juifs ont des droits civiques et politiques qui méritent d'être respectés. Bien plus pour lui, le droit de penser et de religion est un droit universel inhérent à tous les hommes et qui doit être accordé aux juifs sans contrepartie.

L'histoire montre effectivement que les juifs de la Rhénanie (dans l'ouest de l'Allemagne) étaient marginalisés et privés de certains droits. Au-delà d'une demande d'abandon du judaïsme, condition suggérée par Bauer au peuple juif si celui-ci voulait s'émanciper, « il leur est [aussi] interdit d'acheter des terres, de se marier librement, de choisir leur lieu de résidence, d'exercer les métiers de leur choix » (J. Attali, 2015, p. 24). Ce sont des injustices pour lesquelles Marx ne donne pas son assentiment à Bruno Bauer et à l'État prussien.

D'ailleurs, Marx prendra l'initiative plus tard pour démentir les propos accusateurs de Robert Misrahi à travers une lettre qu'il envoie à Ruge le 13 mars 1843 pour réaffirmer sa volonté de défendre la cause des juifs. Ces quelques mots de la lettre sont évocateurs : « à l'instant même, je reçois la visite du chef de la communauté juive d'ici ; il me demande de rédiger pour les juifs une pétition destinée à la Diète, et je vais le faire » (K. Marx, 2006,

p. 75). L'accompagnement de Marx montre qu'on ne peut pas être antisémite et faire preuve de solidarité aux juifs dans leurs luttes contre les injustices sociales, à moins d'être en contradiction envers soi-même ou hypocrite. D'ailleurs, Daniel Bensaïd, un commentateur de *Sur la question juive* ne manquera pas de relever que c'est même anachronique que d'accuser Marx d'antisémitisme puisque le terme « antisémite » n'est apparu qu'aux alentours de 1879, « dans le contexte du racisme colonial et impérial de l'ère victorienne (...) et plus encore à la lumière du génocide nazi » (K. Marx, 2006, p. 77). Cette clarté contribue à montrer que l'auteur de *Sur la question juive* n'est pas antisémite.

Relativement à Nietzsche, le traiter d'antisémite demande d'aborder la question avec circonspection et de reconnaître que son statut en tant que philosophe est très complexe au regard des différentes interprétations. Il est essentiel d'examiner attentivement ses idées en tenant compte de leur contexte historique et des débats intellectuels de l'époque.

Certes, Nietzsche a exprimé certains propos qui sont aujourd'hui considérés comme antisémites. Dans certains de ses écrits, notamment dans son livre *Par-delà le bien et le mal* et dans quelques passages de *Le Crépuscule des idoles*, il utilise des expressions considérées comme des stéréotypes et des préjugés antisémites à l'égard du peuple juif. Toutefois, il est important de souligner que l'interprétation des convictions de Nietzsche sur l'antisémitisme reste controversée. Si certains pensent qu'il est véritablement antisémite, d'autres estiment que ses propos antisémites sont davantage influencés par l'ambiance intellectuelle de son époque et qu'ils ne reflètent pas nécessairement ses convictions profondes. On constate que Nietzsche s'oppose à certaines formes de judaïsme, en particulier le judaïsme orthodoxe, en le critiquant dans le contexte de son analyse de la moralité de l'époque. Mais dans cette perspective, il a également critiqué d'autres cultures et groupes ethniques, ce qui pourrait indiquer qu'il a une approche philosophique holistique de la critique des cultures et des valeurs.

Précisément, il est important de relever comme indiqué plus haut que Nietzsche fut en grande partie victime d'une mauvaise lecture

faite par sa sœur Elisabeth Förster. Il dit lui-même avoir souffert de graves accusations. Dans une lettre remontant au 26 décembre 1887, il écrit à sa sœur ce qui suit :

C'est pour moi une question d'honneur que d'observer envers l'antisémitisme une attitude absolument nette et sans équivoque, savoir : celle de l'opposition, comme je le fais dans mes écrits. On m'a accablé dans les derniers temps de lettres et de feuilles antisémites ; ma répulsion pour ce parti (qui n'aimerait que trop se prévaloir de mon nom !) est aussi prononcée que possible, mais ma parenté avec Förster et le contrecoup de l'antisémitisme de Schmeitzner, mon ancien éditeur, ne cessent de faire croire aux adeptes de ce désagréable parti que je dois être un des leurs. Combien cela me nuit et m'a nuï, tu ne peux pas t'en faire une idée (R-P. Droit, 2008, p. 303).

Ce cri de détresse exprimé par Nietzsche traduit bien son refus d'être taxé d'antisémite. Il fut très difficile pour lui de vivre une telle situation et de n'avoir pas été sans doute au mieux de sa forme pour battre en brèche cette opinion erronée sur sa philosophie. C'est à juste titre que Georges-Arthur Goldschmidt, traducteur de l'ouvrage *Ainsi parlait Zarathoustra*, écrit ceci : « La pensée de Nietzsche ne doit pas être parcourue fragmentairement, même si l'aspect non systématique de ses textes peut faire naître l'apparence contraire. Rien n'est plus trompeur qu'une citation de Nietzsche et ne dût-on lire qu'un seul de ses livres, il faut le lire en entier » (F. Nietzsche, 1983, p. 403). Autrement dit, qu'il s'agisse de Nietzsche ou de Marx, une analyse moins approfondie des écrits sortis de leur contexte trahit évidemment l'objectif réelle de leur philosophie quant à la religion.

### **3. Enjeux des critiques marxienne et nietzschéenne de la religion**

Dans cette dernière partie, il s'agit de présenter les perspectives marxienne et nietzschéenne de la religion en mettant l'accent sur la promotion des valeurs telles que la liberté d'expression et l'épanouissement des personnes et le respect des principes de laïcité.

### ***3.1. Nietzsche et les valeurs religieuses ?***

En proclamant la mort de Dieu, Nietzsche est accusé de nier l'existence de Dieu et de jeter du discrédit sur la morale religieuse, socle de la société occidentale. Apparemment, c'est avec Nietzsche que se propage la nouvelle de la mort de Dieu. Mais celui-ci n'est certainement pas le premier à tuer Dieu à travers Zarathoustra. En effet, des écrits avant Nietzsche, notamment chez Hegel montraient déjà « le sentiment que Dieu lui-même est mort » (F. Nietzsche, 1991, 2000, p. 14). La polémique autour de la mort de Dieu montre que Nietzsche est un penseur complexe et nuancé sur la question religieuse. Il a souvent évoqué des possibilités métaphysiques alternatives, comme la figure du « Surhomme » ou l'idée de « l'éternel retour », qui suggèrent une forme de transcendance au-delà de la conception traditionnelle de Dieu. S'il y a critique d'une religion et d'une morale, c'est particulièrement contre le christianisme. Voici ce que Nietzsche affirme :

Dès le début, le christianisme a été essentiellement et foncièrement le dégoût et l'ennui de vivre, (...). La haine du « monde », la réprobation des passions, la peur de la beauté et de la sensualité, un au-delà céleste inventé pour mieux calomnier l'existence terrestre, (...) Car aux yeux de la morale (en particulier de la morale chrétienne, donc absolue) la vie doit inévitablement et toujours avoir tort, puisqu'elle est essentiellement immorale (F. Nietzsche, 1964, p. 160-161).

Dans la pensée nietzschéenne, ce sont les faibles (qui n'arrivent pas à se transcender), les esclaves (qui ne disposent pas de la majeure partie de leur temps), les hypocrites (sur le plan moral) qui ont inventé la religion (chrétienne) et la fiction du péché parce qu'ils ne peuvent pas participer aux joies terrestres que procure la pleine satisfaction des instincts. Autrement dit, la religion chrétienne est responsable de la suppression de l'individualité et de l'expression de soi parce que la moralité religieuse impose des normes et des valeurs universelles qui restreignent la liberté individuelle et étouffe la créativité.

À travers cette posture, le projet de Nietzsche est de reformuler les tables de valeurs de la société occidentale dont la morale est en

décadence. Pour lui, l'homme doit être transcendé par le « surhomme » qui est le véritable sens de notre monde. L'individu ne doit pas mettre son espérance dans l'au-delà, car sa réalité se trouve dans le monde terrestre. « Dieu est mort » exprime une prise de conscience, celle que la foi chrétienne a perdu son fondement et que tout notre système de valeurs s'en trouve déséquilibré. Les valeurs chrétiennes qui tuent en l'homme la volonté de puissance doivent être dénoncées. Ici, Nietzsche est plutôt favorable à une démythification de la morale plutôt qu'à une démolition de la morale. Il souhaite une dénonciation des valeurs de la morale traditionnelle en vue d'une morale héroïque et libératrice.

Nietzsche s'attaque à l'Église et à sa morale parce qu'elles sont en pleine déviation selon lui. Il veut une morale libre et droite, traduite dans les faits et non le moralisme si contraignant qui se réduit à l'hypocrisie : l'homme doit décider de sa propre conduite. Ce qu'il faut noter chez Nietzsche, c'est que la morale traditionnelle est « un poison pour les âmes fortes (...) un narcotique pour les âmes mortes » (F. Nietzsche, 1991, 2000, p. 15). Elle constitue une forme de répression visant à détruire en l'homme le vouloir-vivre. Contre ce poison mortel, Nietzsche propose une éthique de l'autonomie où les individus sont libres de créer leurs propres valeurs et de vivre selon leurs propres termes.

La moralité religieuse, avec son idée de renoncement et de soumission, comme une négation de la vie et de la vitalité s'oppose à l'affirmation de l'homme. Nietzsche appelle donc à un dépassement de cette morale religieuse pour permettre l'épanouissement de la volonté de puissance de l'individu, afin de créer une nouvelle forme de spiritualité basée sur l'affirmation de soi et l'accomplissement personnel. Ainsi, on peut affirmer que la critique de la religion chez Nietzsche repose sur l'idée de la mentalité « esclave », le rejet d'une réalité transcendante chrétienne et l'oppression de l'individualité.

### ***3.2. Perspectives d'une pratique religieuse pour une société meilleure***

Que veulent au juste Marx et Nietzsche à propos de la religion ? Pour en savoir davantage, il faut saisir ce sur quoi ils s'appliquent à

fonder leur philosophie en vue d'une transformation véritable de la société et de l'épanouissement du genre humain. La place de la religion ne peut pas être ignorée dans l'histoire de la civilisation des hommes. Elle fait toujours l'objet de débats dans la société. À ce propos, Bergson nous dit ceci : « qu'on interprète la religion d'une manière ou d'une autre, qu'elle soit sociale par essence ou par accident, un point est certain, c'est qu'elle a toujours joué un rôle social » (H. Bergson, 2012, p. 91).

Dans le rôle social de la religion, on peut observer une dynamique des sociétés avec les mouvements religieux. Toutefois, les croyances, le brassage culturel, les identités individuelles ou de communautés, la question des droits de l'homme et particulièrement la liberté d'expression sont autant de facteurs qui rendent complexes les pratiques religieuses contemporaines. Les défis sont importants d'autant plus que les questions de justice, d'égalité, la gestion de l'environnement voire de l'occupation de l'espace constituent des enjeux géostratégiques et géopolitiques qui nécessitent de prendre des dispositions pour garantir une stabilité de la société. Justement, parce qu'à ce niveau, les risques de conflits entre les différentes religions d'une part et la possibilité d'une instrumentalisation des religieux par les pouvoirs politiques ou encore l'influence des religions sur les politiques ne sont pas à négliger. Pour toutes ces raisons, Marx estime que la pratique religieuse doit quitter la sphère publique. Il ne s'en cache pas, pour lui, la religion est un instrument d'exploitation, l'opium des masses utilisée par la classe dirigeante pour contrôler et manipuler la classe ouvrière.

Malheureusement, les dirigeants politiques utilisent la religion pour contrôler et manipuler le prolétariat : c'est donc un outil pour détourner la classe ouvrière de la réalité de son oppression et de son exploitation socioéconomique. Pour toutes ces raisons et à défaut de la supprimer dans la vie des hommes, Marx pense que la religion ne devrait jouer aucun rôle public dans la société : elle doit rester dans le domaine privé pour faire prévaloir le principe de laïcité. Pour ce faire, il affirme ceci :

La religion nous importe non plus comme fondement mais comme phénomène de la limitation profane, c'est pourquoi nous expliquons l'embarras (*Befangenheit*) des citoyens libres de l'État par



leur embarras profane. Nous n'affirmons pas qu'ils ont le devoir d'abolir leur limitation religieuse dès qu'ils abolissent leur limite profane. Nous ne transformons pas les questions profanes en questions théologiques. Nous transformons les questions théologiques en questions profanes (K. Marx, 2006, p. 38-39).

Au regard de leur susceptibilité, les discours religieux ne doivent pas être politisés et inversement la religion ne doit pas intervenir dans le domaine religieux. Par ailleurs, les limites imposées à la sphère religieuse n'exigent pas d'abolir avant tout la religion pour favoriser l'émancipation du politique, d'où l'intérêt de la laïcité de l'État.

Quant à la critique nietzschéenne de la religion, elle révèle des opinions controversées. D'une part, Nietzsche considère la religion comme une invention humaine qui vise à servir l'homme et non Dieu. Et même s'il est vrai que les hommes ont du mal à se défaire de leur croyance, ceux-ci doivent néanmoins s'efforcer à créer leurs propres valeurs et donner un sens à leur vie plutôt que de s'appuyer sur des sources extérieures.

D'autre part, Nietzsche admet également l'importance de la religion qui cherche à donner un sens à la vie humaine. Pour lui, la religion doit être le lieu d'un épanouissement des hommes, elle doit leur donner de l'amour. À ce sujet, voici ce qu'il écrit: « il s'agissait d'inventer une religion on l'on pût aimer: par l'amour on est déjà sauvé de ce qu'il y a de pire dans la vie on ne le voit même plus » (F. Nietzsche, 1974, p. 35). La religion vraie pour Nietzsche doit prôner le vivre-ensemble, et communiquer aux humains l'amour qui supporte tout, tolère tout, l'amour qui nous aide à surmonter toutes les épreuves.

Certes, Nietzsche critique sévèrement la religion et semble remettre en question la morale religieuse ainsi que l'existence de Dieu, mais il n'a jamais explicitement déclaré être un athée dans ses écrits. Si Dieu est mort dit-il, « c'est parce que la science a été plus forte que lui » (F. Nietzsche, 1991, 2000, p.16). Les hommes et leur science ont tué Dieu, c'est-à-dire ce qu'ils avaient de plus sacré. L'accumulation du savoir scientifique a conduit les hommes dans une impasse. À ce propos, Cornélius Heim, traducteur de *La*

*naissance de la tragédie* de Nietzsche ne manque pas de rappeler à la 4<sup>ème</sup> de couverture dudit ouvrage que les analyses du mythe, de l'extase et du héros tragique « sont un renouvellement profond de l'image traditionnelle de l'Antiquité en même temps qu'une contestation du scientisme qui menace de mort notre société », c'est-à-dire l'Europe.

La contestation contre le scientisme exprimée par Nietzsche montre que la science à elle seule ne peut pas résoudre tous les problèmes philosophiques qui se posent à l'existence humaine : la paix, l'amour, la joie etc. La religion y a un rôle important à jouer, c'est pourquoi elle n'est pas supprimée de *facto* dans le penser nietzschéen. Il faut d'ailleurs une religion qui libère les hommes. Pour Nietzsche, cette religion doit œuvrer à la promotion de la liberté et de la cohésion entre les hommes : faire barrière à l'extrémisme, au terrorisme, s'opposer à l'oppression et défendre une justice pour tous.

À partir de cette religion qui libère, les hommes devraient se considérer comme un, unis autour d'un idéal commun. À dire vrai, Nietzsche est convaincu que cela est possible avec les nouvelles générations d'hommes envoyés par Dieu sur terre et à qui la mission suivante est assignée : « je vous consacre et vous indique une nouvelle noblesse : vous devez être, pour moi, les pères, les éducateurs, les semeurs de l'avenir » (F. Nietzsche, 1983, p. 244).

Il y a dans cette adresse bien plus qu'un mépris de la religion. C'est une exhortation à l'exemplarité, à un modèle de vie, une éducation nouvelle dont a besoin la société pour redonner un sens à la vie. La religion et ceux qui incarnent Dieu sur terre doivent donner de l'espoir quant à l'avenir des hommes. En somme, la religion doit être repensée pour redonner aux hommes leur essence, leur liberté et leur plein épanouissement à travers l'émergence d'une nouvelle forme de spiritualité plus authentique en dehors de toutes stigmatisations.

## **Conclusion**

La relecture de la religion chez Marx et Nietzsche nous invite à réfléchir sur le pouvoir de la religion dans la société et sur son

influence ainsi que sur la façon dont nous concevons la vie et la morale. Elle met également en évidence les tensions entre les aspirations individuelles et les normes imposées par la religion. Par ailleurs, elle nous incite à questionner le rôle de la religion dans notre vie et à envisager de nouvelles formes de spiritualité qui pourraient se baser sur l'autonomie de l'individu et sur une conception plus affirmée de la nature humaine.

Si dans certains écrits comme *Le Capital*, Marx considère la religion comme une forme d'aliénation, un instrument de contrôle utilisé par les classes dominantes pour maintenir un système économique et social injuste, il est aussi important de noter que l'auteur de *Sur la question juive* se démarque de ceux qui à l'instar de Bruno Bauer exigent la suppression totale de certaines religions. Bien au contraire, Marx respecte non seulement la liberté de pensée, de conscience et de religion qui est un droit commun à tous les hommes, mais il suggère que la pratique religieuse se distingue de la sphère publique de l'État pour se pratiquer dans le domaine privé. Par le respect des principes de laïcité, la société est moins encline aux conflits suscités par la religion.

Nietzsche, lui, développe une critique de la religion fondée sur sa conception de la "volonté de puissance". Il considère vraisemblablement que la religion opprime les individus en les forçant à supprimer leurs instincts naturels et leurs désirs de puissance. Mais, son objectif n'est pas d'annihiler tout ce qui est religion dans la vie des hommes puisque cela est impossible. En fait, Nietzsche ne se plaint pas de la religion elle-même, mais de la manière dont les religieux l'utilisent pour asservir les hommes, d'où sa critique de la volonté humaine (celle du religieux) de devenir Dieu. Ainsi, à travers ces différentes critiques, tout le vœu de Nietzsche est de libérer les individus de la mentalité « esclave » et leur permettre de vivre une vie authentique sans contrainte.

En définitive, même si Marx et Nietzsche partagent une vision critique de la religion, la considérant comme une forme d'oppression des individus, il est complexe et difficile de démontrer que ces philosophes militent pour une suppression radicale de la religion dans la vie des hommes. On retient néanmoins que leurs

perspectives différentes dans la mesure où Marx met l'accent sur l'aspect socio-économique de la religion, tandis que Nietzsche souligne l'impact psychologique et moral de la religion sur l'individu.

### Références bibliographiques

- ATTALI Jacques, 2015, *Karl Marx ou l'esprit du monde*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- DROIT Roger-Pol, 2008, *Une brève histoire de la philosophie*, Paris, Flammarion.
- LEFEBVRE Henri, 2012, *Pour connaître la pensée de Karl Marx*, Paris, Bordas, 1966.
- MARIS Bernard, 2012, *Marx, ô Marx, pourquoi m'as-tu abandonné ?*, Paris, Flammarion.
- MARX Karl, 2018, *Le Capital suivi du manifeste du parti communiste*, trad. Joseph Roy et Charles Andler, Paris, Amazon Éditions.
- MARX Karl et Friedrich ENGELS, 2010, *Manifeste du parti communiste suivi de 18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte*, trad. Émile BOTTIGELLI, Éditions Flammarion.
- MARX Karl, 2009, *Les crises du capitalisme*, préface de Daniel Bensaid et trad. par Jacques Hebenstreit, Paris, Éditions Démopolis.
- MARX Karl, 2008, *Critique du programme de gotha*, trad. Sonia Dayern-Herzbrun, Paris, Éditions Démopolis.
- MARX Karl, 2006, *Sur la question juive*, trad. Jean-François Poirier, Paris, La Fabrique Éditions.
- MARX Karl, 1982, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Union Générale d'Éditions, nouveau tirage.
- MARX Karl, 1974, *L'idéologie allemande*, trad. Renée Cartelle et Gilbert Badia, Paris, Éditions sociales.
- MARX Karl, 1975, *Contribution à la critique du droit de Hegel*, Paris, Éditions sociales.

NIETZSCHE Friedrich, 2000, *La Généalogie de la morale*, trad. par Patrick Wotling, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 1995, *La volonté de puissance II*, trad. Geneviève Bianquis, Paris, Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 1991, 2000, *Par-delà le bien et le mal*, trad. Henri Albert, revue par Marc Sautet, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 1983, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. par Georges-Arthur Goldschmidt, Paris, Librairie Générale Française.

NIETZSCHE Friedrich, 1974, *L'Antéchrist suivi de Ecce Homo*, trad. de l'allemand par Jean-Claude Hémerly, Paris, Éditions Gallimard.

NIETZSCHE Friedrich, 1964, *La naissance de la tragédie*, traduction nouvelle et présentation de Cornélius Heim, Paris, Editions Denoël.

SIMHA André, 1988, *Pour connaître Nietzsche*, Paris, Bordas.

WURMBRAND Richard, 1987, *Karl Marx*, trad. L. P et M. P, Paris, Médiaspaul.

## Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie .....	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel.....	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane .....	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama .....	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal .....	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric .....	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia .....	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé .....	195
L'immortalité artificielle dans La mort de la mort de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné.	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro .....	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUÉDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien .....	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire .... TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié .....	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly .....	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel .....	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel .....	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladji.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans Destins de clandestins de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane...	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara.....	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma .....	703
Espace urbain et inégalités sociales dans Le fou de Jean-Pierre GUINGANÉ et Les voix du silence de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou .....	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDU W. Félix ...	743
Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI Koku, YOUGHARÉ Sébastien.....	761